

# GIANA - Histoire d'un bâtiment...

## Le Foyer communal - l'Orphéon...

L. CARPIN - 2010.06.16



Le foyer communal  
et abris de " La Désirée" en 1911

**Ce bâtiment, constitué à son origine de deux pièces, fut construit entre les années 1857**, date des premières expropriations de terrains pour la réalisation de la route de Saint-André de Corcy, et 1886, année de l'utilisation du local nord comme remise pour le matériel de la Compagnie des sapeurs-pompiers et plus particulièrement de la pompe à bras nouvellement réceptionnée et baptisée "La Désirée". La partie sud, à cette époque, est désignée comme étant le "Foyer familial".

En 1938, la Municipalité décide d'agrandir et d'aménager le "Foyer communal" servant aux réunions des Sociétés de la commune : l'Orphéon de Genay, le Cercle catholique de jeunes gens et jeunes filles, les Sapeurs-pompiers, la Société de Secours Mutuels, le Syndicat agricole, etc.

La salle ne pouvant contenir que 250 personnes, pour une population de 1113 habitants, de nombreuses personnes sont dans l'impossibilité de participer ou d'assister aux diverses manifestations, d'où un mécontentement légitime.

M. ROBIN, architecte trévoltien est missionné pour établir un devis, approuvé par le Préfet de l'Ain, pour un montant de 80 000 francs.

Un emprunt de 70 000 francs est souscrit, le 18 août 1939, au nom de la commune de Genay par son maire, M. Louis LAULAGNET auprès du Crédit Foncier de France.

**Les travaux mis en adjudication commencent dans le courant de l'année lorsque la guerre éclate...**

Cette salle est réquisitionnée par l'Autorité Militaire pour devenir un central téléphonique du Commandement des batteries de D.C.A. et notamment des trois camps positionnés sur la commune de Civrieux : le premier au lieu-dit *en Rosier* dans la ferme de la famille MOIROUX ; le second sur *le chemin de Bœuf*, à droite de la RD 43 en direction de Mionnay et le dernier dans la cour de la ferme de la famille RAY.

Durant toute cette triste période il n'est plus question du Foyer communal et de son agrandissement...

Vint l'armistice et la démobilisation, les travaux sont repris par les artisans adjudicataires : Joseph CHOLLET pour la maçonnerie, Joseph DELET pour la menuiserie, etc... Des ouvertures sont pratiquées. Le mur de séparation entre la salle et la remise est démoli pour permettre l'agrandissement projeté.

Conjointement à ce chantier, un local pour le matériel des pompiers est construit, rue de la Mairie, suivant les plan et devis établis en 1938 par M. ROBIN.

En 1941 les entrepreneurs sont dans l'obligation d'arrêter les travaux par suite du manque de matériaux.

Monsieur le Maire adresse, sans succès, des demandes de bons de "monnaie-matière" pour obtenir les bois et fer nécessaires à l'achèvement du chantier...

Par sa persévérance il obtient du Ministre Secrétaire d'État à l'Intérieur, en 1943, provenant du produit des jeux dans les Casinos et dans les Cercles, la somme de 18 000 francs, au titre de premier versement sur la subvention de 30 000 francs accordée par ledit Ministère en septembre 1939, en suite des actions déployées par le député Antoine GALLET, natif de Trévoux.

A l'ouest du bâtiment est adjoint un petit local pour servir d'annexe, au nord un appentis formant l'entrée principale, la caisse-billetterie et le vestiaire.





Une scène avec coulisses, un balcon, des fauteuils, des strapontins et plus tard une cabine de projection achèvent le tableau du nouveau foyer communal qui dès lors reprend son nom : **L'Orphéon de Genay**.

Il sera le lieu de rendez-vous, après ces années de guerre, d'un public en recherche de communication et d'informations sur un monde en reconstruction.

Tous les habitants de Genay et des communes voisines viennent assister aux représentations théâtrales présentées par les associations communales.

Des projections cinématographiques, récréatives et instructives, sont organisées pour les enfants, et les samedis soir des séances pour un large public.

La législation sur les espaces recevant du public opère son œuvre et notre salle des fêtes est déclarée non conforme et désaffectée.

Au mois d'avril 1973, le local réservé aux matériel incendie, rue de la Mairie, s'avérant trop petit au regard du développement de la commune, Monsieur VICARD, maire de Genay, propose au directeur des Services de secours et d'incendies de la Communauté Urbaine de Lyon de le transféré dans l'ancienne salle des fêtes.



Après accord, sa transformation en caserne est menée rondement. Dès le mois de septembre, avec les matériaux fournis, les pompiers locaux sont à l'œuvre.

**Son inauguration a lieu le 30 avril 1974.**

*Photos : Collections Jacques SAILLARD & GIANA*

*L. CARPIN*